



Les chamois verts

Club valentinois de randonnée pédestre
56, Rue Maréchal Ney 26000 Valence
Tél : 04 26 52 51 71

Site : www.chamois-verts.fr

Assurance R.C.P. : Groupama 161 Av Paul Vaillant Couturier 94258 Gentilly Cedex

Comité départemental Drôme

Maison des bénévoles du sport Drôme Ardèche
71 rue Latécoère 26000 Valence
Tél : 04 75 75 47 83

Site : www.drome.ffrandonnee.fr

Garantie financière: Groupama 132 rue des Fontanot 92000 Nanterre

FICHE SÉJOUR D'INFORMATION PRÉALABLE CONDITIONS DE VENTE

Séjour strictement réservé aux adhérents à jour de leur cotisation

Valence le : 4 Février 2022

N°11

SEJOUR AU PAYS BASQUE FRANCO- ESPAGNOL

Du Dimanche 4 au Dimanche 11 septembre 2022
Niveau Promenade -Niveaux 1-2 et 3
Séjour en étoile sans portage en pension complète
Animateur responsable jean Paul COLOTTE
Adjoints : Nadine REYNAUD et Michel CHABANON

PROGRAMME : Des ballades et des randos à notre rythme pour profiter du paysage et des bonnes choses de la vie !

1° jour : Dimanche 4 septembre : Trajet en car tout confort de Valence, pique-nique en cours de route, arrivée à HENDAYE installation et découverte de la station Apéritif et diner.

2°jour : Lundi 5 septembre (jour de repos du chauffeur) : passage en bateau pour FONTARRABIA visite de la cité fortifiée par Charles QUINT retour au club, diner et soirée club.

3°jour : Mardi 6 septembre : Départ en car pour le sommet de la RHUNE avec sa vue magnifique sur le littoral et les sommets pyrénéens montée et ou descente à pied ou en train selon les niveaux retour par Ascain village basque typique retour en car diner et soirée club.

4°jour : Mercredi 7 septembre : Départ en car pour ST JEAN DE LUZ visite de la ville et du port retour par le Sentier littoral sur la Corniche Basque avec la visite du célèbre domaine d'ABBADIA retour et diner et soirée club.

5°jour : Jeudi 8 septembre : Départ en car pour le port de PASAIA randonnée selon les niveaux pour SAN SEBASTIAN pour admirer sa baie magnifique et son architecture, retour en car non sans avoir dégusté les fameux « PINTXOS » (tapas) dans un bar. Retour en car et soirée.

6°jour : Vendredi 9 septembre : Départ en car pour ITXASSOU, randonnée autour du Pas de Roland, retour en car par CAMBO les BAINS (pour voir la fastueuse villa ARNAGA, d'Edmond Rostand) puis ESPELETTE et le piment.

7°jour : Samedi 10 septembre : Départ en car pour la vallée de la BIDASSOA passage en Espagne et randonnée dans le « Parc Naturel SENORIO DE BERTIZ » diner et soirée club.

8°jour : Dimanche 11 septembre départ après le petit déjeuner repas au restaurant en cours de route et retour à Valence en soirée.

HÉBERGEMENT :

Village Vacances AZUREVA 3 ETOILES HENDAYE 175 Bd de l'Empereur, bâtiments architecture Basque avec piscine chauffée, salle de remise en forme avec machines, soirées club, chambres à 2, draps serviettes fournis, ménage fait en fin de séjour.

SEJOUR TOUT COMPRIS en pension complète, y compris boissons aux repas spécialités basques (poissons) repas de midi sous forme de pique-nique.

En cas de problème avec cet établissement, l'organisateur s'engage de proposer une offre similaire.

ORGANISATION :

Prévoir pique-nique du 1^{er} jour dans le sac à dos

En fonction des randos le pique-nique ou le repas de midi est compris

DÉPLACEMENTS : Voyage en car tout confort pour Hendaye

Tous les déplacements s'effectueront avec le car sauf le jour de repos du chauffeur

Montée ou descente au sommet de la Rhune en train traversées bateaux

Distance : 750 km pratiquement par autoroute.

BUDGET DU SÉJOUR :

COÛT DU SÉJOUR : 750 €	
Ce prix comprend :	
40,00 €	Frais d'organisation
5,00 €	Frais de fonctionnement de l'Immatriculation Tourisme
705,00 €	Hébergement (en pension complète) + Taxes de séjour
Ce prix ne comprend pas :	
	Les boissons en dehors des repas.
21 €	Assurance annulation et interruption/bagages
12,56 €	(Le règlement se fait au moment de l'inscription)
	D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris

LES ASSURANCES ANNULATION et INTERRUPTION (avec ou sans option bagages) : le montant est calculé en fonction du coût du séjour (hors options et covoiturage). Elles ne couvrent que les frais engagés avant le départ.

La garantie assistance et rapatriement comprise dans votre licence IRA ou +.

Avec le paiement par carte bancaire visa+ vous pouvez profiter de l'assurance annulation liée à cette carte (voir votre conseiller bancaire)

INSCRIPTION :

Nombre de participants : Minimum 30 Maximum 35

Les inscriptions se feront du 11 Février 2022 au 31 Mars 2022 au horaires de permanence du club ou par internet.

Attention : Si l'effectif des inscrits n'atteint pas (30 personnes avant le 30 MARS le séjour sera annulé et les personnes inscrites prévenues et remboursées.

Merci de vous munir impérativement de votre n° de licence et de votre règlement.

Si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places, 8 jours après la date d'inscription, une commission de séjours statuera (Ordre chronologique d'inscription, priorité aux licenciés du club). Les personnes non retenues seront inscrites sur liste d'attente, et le montant de leur inscription, leur sera rendu.

ÉCHEANCIER DES VERSEMENTS AU CLUB :

250,00 €	A l'inscription	Seul le versement de cette somme vaudra inscription définitive : Frais d'organisation 40 € + acompte/réservations 205 € + IT 5 € + option assurances
250 €	01/04/2022	2° acompte
250 €	30/06/2022	Solde

DÉSISTEMENT : Avec l'option assurance annulation seront remboursables : (voir la notice d'information liée au contrat annulation voyage : annexe 10)

Entre la date d'inscription et le : 31/03/2022 : 250€

Entre le : 01/04/2022 et le 29/06/2022 : 500€

Après le : 30/06/2022 : 750€

Sans l'option assurance annulation les sommes ci-dessus ne seront pas remboursées par le club.

RÉUNION DE PRÉPARATION :

Obligatoire pour tous les participants début Juin date et salle de réunion à définir.

ATTENTION : Pass sanitaire ou vaccinal selon les directives gouvernementales et pièces d'identité pour le passage en Espagne. Testez-vous au cours des sorties du club : L'animateur d'un séjour est en droit de ne pas vous accepter si vous n'avez pas le niveau.

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS:

"Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel"